

Prochaine réunion le jeudi 23 février 2017 à 20h30 au KAP (dalle du Marché)

Compte-rendu du comité de quartier La Plaine-La Prairie du 9 novembre 2016

Présents : Edith Pescheux, élue référente ; Claire Lemeunier, responsable du développement social urbain ; Jean-Paul Notte, chargé de mission sécurité et tranquillité.

Excusé : Pierre-Yves Robin, élu référent

Environ quinze participants.

Compte rendu réalisé par Lionel Jeanjean et Albane Mervelet avec la collaboration de Claudine Arzur, Renée Casalino, Mickaël Normand.

Réponses aux questions posées lors de la réunion précédente:

- Place E. Herriot, le problème du container à verre est réglé.
- Le toit du Centre socioculturel La Plaine a été sécurisé.
- Demande du banc à la station de La Valouette près de la piscine : la ville relance le Conseil départemental en 2017, suite au manque de budget pour 2016.
- La Prairie : les bacs à fleurs doivent être nettoyés en novembre et la ville a renouvelé sa demande pour le déplacement du container à verre qui masque la boîte aux lettres.
- Une nouvelle gestion de la tonte des pelouses est mise en place afin de diminuer le bruit. Un projet de ferme à la ville est à l'étude avec des moutons qui pourraient paître sur les pelouses.
- Rodéos des petites motos dès les beaux jours : la Police nationale a saisi 7 motos. Si récidive, faire un signalement aux bailleurs.
- Containers à poubelles de la rue F. Villon : l'ambassadrice du tri doit faire un constat et en référer au syndic de cette copropriété.
- Commerces Place E. Herriot : un passage de la Police municipale a été fait pour rappeler le règlement concernant les droits et devoirs de faire terrasse devant son magasin. En cas de récidive, il y a verbalisation.
- La buvette du Marché Carnot a rouvert.
- Avenue de Lattre de Tassigny : côté pair aménagement du parking prévu au budget 2017 ; côté impair fermeture des porches.
- Dalle du Marché : conflit entre GTM et l'OPH / étude des projets déjà émis, à suivre lors des prochains comités pour la réalisation / revoir l'éclairage et comment éviter les graffitis.
- La Poste de La Plaine : la pétition a recueilli 1600 signatures et a été envoyée au directeur départemental de La Poste du 94. Deux vœux ont été votés en conseil municipal. Restons vigilants.
A partir du 12 janvier 2017, la poste principale de Cachan sera fermée pour travaux et les services seront transférés sur Cachan Plaine avec des horaires d'ouverture et de fermeture élargis. Voir infos dans le magazine municipal.
- Gymnase ENS : les migrants accueillis sont partis en novembre et les élèves ont pu reprendre les cours dans le gymnase après les vacances de la Toussaint.

Questions nouvelles et avancement des projets :

- Groupe scolaire La Plaine : la rue F. Rude est en sens unique à partir du parking, voitures et motos ne le respectent pas - pas de panneau signalant l'école - Av. de France, à l'approche de l'école demande d'un ralentisseur – demande de la présence de la Police municipale aux heures de sortie d'école.

- Entretien de la galerie marchande Place E. Herriot : les commerçants ont coupé les fleurs - un groupe électrogène est situé devant le magasin Château Rouge de Cachan – demande d'amélioration des commerces sur ce lieu.
- Rue du Bourdonnais, l'espace livraisons sert de parking aux habitants ce qui entraîne le stationnement des camions de livraison au milieu de la rue. La vue de l'entrée/sortie du parking F. Villon est obstruée et la circulation sur la rue est gênée.
- Îlot Vazier/rond-point du Crous : stationnements illicites de voitures liés aux commerces et restaurants à proximité, cela gêne le passage des autobus. Y aurait-il possibilité de places de parking ?
- Le magasin Franprix est fermé depuis deux mois et aucune information n'est donnée pour sa réouverture.
- Les pigeons : problème récurrent. Des personnes continuent de donner à manger aux pigeons en laissant de la nourriture sur les trottoirs ou les pelouses ou bien en la jetant par les fenêtres et cela s'éparpille sur les balcons et les rebords des fenêtres. Les pigeons s'empressent de venir picorer et évidemment laissent les marques de leurs passages par les fientes.
- Faire un rappel aux commerçants du patio de Lattre de Tassigny concernant leurs déchets. Ils ont leurs propres poubelles et un local de vide-ordures, mais mettent leurs déchets dans des sacs plastiques qu'ils entreposent le soir, près des poubelles du 14 rue Marc Sangnier en attente du passage des éboueurs. Ces sacs ne sont pas pris par les éboueurs si les déchets ne correspondent pas au jour d'enlèvement.

Projet Total : 3 ateliers ont eu lieu avec les riverains pour travailler sur le projet. Calendrier : fin 2016 démolition de la station « Total », 2017 plantations d'arbres puis mise en place des circulations et espaces verts.

Rives de Bièvre : un atelier citoyen travaille sur le projet (amélioration des sentes pour favoriser la circulation piétonne vers le centre-ville), composé de personnes volontaires, de personnes tirées au sort sur les listes électorales, de représentants des comités de quartier. Actuellement, aménagement de la sente Aqua Verdé.

Ateliers citoyens : mise en place d'un nouvel atelier concernant l'aménagement de l'esplanade du théâtre.

Descente aux lampions le 17 décembre. Départ de la salle du Marché à 17h15 pour rejoindre le square de la Fraternité, allée des Tulipiers, où seront lancées 5 lanternes chinoises et tous les cortèges se retrouveront au parc Raspail avec un lancer général de lanternes chinoises.

Association La Mine située au 74 avenue de la Convention. L'association récupère toute sorte d'objets, les répare et les met en vente. Ouverture le 2 décembre et embauche de 6 personnes.

GRC : la nouvelle plateforme dématérialisée de services sera bientôt en ligne sur le site de la Mairie. Une expérimentation sera proposée dans ce cadre pour que les comités d'animation des comités de quartier puissent adresser leurs questions directement aux services concernés.

Le commissariat de police est de nouveau ouvert au public, les jours et horaires sont indiqués dans le magazine municipal.

Magazine municipal : le magazine de la ville (Le Mag) est distribué mensuellement dans chaque boîte aux lettres. Il permet d'être informé de l'actualité et des projets de la commune.